

Le conseil de la municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean siège en séance ordinaire, ce 4 décembre 2023, à 19 h 30 à la salle communautaire.

Sont présents à cette séance: Mesdames Annie Desbiens, Claudia Tremblay et Martine Chrétien ainsi que Monsieur Rémi Brassard.

Sous la présidence de Madame Claire Desbiens, mairesse.

La greffière-trésorière/directrice générale était présente.

OUVERTURE

Madame la mairesse souhaite la bienvenue à tous et constate le quorum.

2023-207

ORDRE DU JOUR

Madame la mairesse fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Madame Annie Desbiens, appuyé par Monsieur Rémi Brassard et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour avec varia ouvert soit accepté tel que présenté.

1 Administration

- 1.1 Présences
- 1.2 Ouverture
- 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Approbation du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2023
- 1.5 Correspondances
- 1.6 Rapport des représentants du conseil

- 1.7 Rapport général de la mairesse
- 1.8 Rapport de la directrice générale
- 1.9 Résolution d'appui aux médias régionaux
- 1.10 Renouvellement d'adhésion – Culture Saguenay Lac-Saint-Jean
- 1.11 Programme d'accompagnement des municipalités du SARP
- 1.12 Calendrier des séances 2024
- 1.13 Renouvellement entente Refuge Animal

2 Finance

- 2.1 Factures et liste des comptes pour approbation
- 2.2 Dépôt balance de vérification
- 2.3 Autorisation virements budgétaires
- 2.4 Demande de cautionnement – Relais Saint-André – Coop de Solidarité

3 Hygiène du milieu

- 3.1 Recommandation de paiement # 13 – Paul Pedneault inc.
- 3.2 Offre de service Eurofins – Analyse eaux usées

4 Sécurité civile

- 4.1 Nomination de responsable – Projet d'entente intermunicipale – volet 4 – Projet d'analyse pour un regroupement de sécurité civile

5 Loisirs et cultures

- 5.1 Demande aide financière – FADOQ Les belles chutes de Saint-André
- 5.2 Aide financière – Bibliothèque
- 5.3 Demande aide financière – Relais St-André – Brunch bénéfice
- 5.4 Demande de gratuité de salle– Relais St-André

6 Varia

- 6.1 Mandat de contact – ministère du transport

7 Levée de l'assemblée

2023-208

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 NOVEMBRE 2023

Il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Madame Claudia Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les procès-verbaux du 6 novembre 2023 tel quel.

CORRESPONDANCE

Il est proposé par Madame Annie Desbiens, appuyé par Madame Martine Chrétien et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le résumé de la correspondance et des documents reçus et remis aux membres du conseil en date du 30 novembre 2023.

RAPPORT DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL

Les membres du conseil font le résumé des représentations qu'ils ont effectuées et dressent le rapport des divers comités sur lesquels ils siègent.

RAPPORT GÉNÉRAL DE LA MAIRESSE

La mairesse fait un rapport des divers dossiers traités à la MRC du Domaine-du-Roy et dans les comités dont elle est la représentante.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale fait un rapport des divers travaux qui ont été effectués par les employés au cours du mois se terminant.

2023-210

RÉSOLUTION D'APPUI AUX MÉDIAS RÉGIONAUX

Considérant que la crise qui sévit actuellement dans les médias aura à court, moyen et long terme des impacts considérables sur la qualité de l'information régionale ;

Considérant que les gens qui travaillent à la radio et à la télévision sont de véritables passionnés qui offrent à leurs lecteurs et à leurs auditeurs des contenus diversifiés basés sur des sources fiables et crédibles ;

Considérant que l'information est au cœur de notre démocratie et que la population est en droit d'avoir accès à une information juste et de proximité ;

Considérant que le Groupe TVA a annoncé l'abolition de 547 postes au sein de son réseau et que notre station locale ne comptera plus désormais que quelques journalistes et caméramans pour couvrir l'ensemble de notre grand territoire ;

Considérant que les ressources du canal communautaire MATv ont été grandement diminuées ;

Considérant que les bulletins de nouvelles locales seront dorénavant préenregistrés et lus de Québec, ce qui, en plus de désincarner la réelle portée d'une nouvelle locale, aura pour effet de réduire considérablement le temps qui sera alloué à la couverture journalistique ;

Considérant les coupures d'emplois récentes dans les coops de l'information. (Journal le Quotidien)

Considérant la présence dans notre région de l'école supérieure d'art et technologie des médias qui forme de nombreux étudiants futurs communicateurs.

Considérant que Meta n'autorise plus les médias à publier leurs contenus sur sa plateforme Facebook, et que ce mode de distribution n'apporte aucun revenu à l'heure actuelle de quelque forme que ce soit dans notre pays, dans notre ville ou dans notre province ;

Considérant que le CRTC a la responsabilité de mettre en œuvre les objectifs de la Loi sur la radiodiffusion ;

Considérant que l'article 3 (1) d) (i) de la Loi sur la radiodiffusion prévoit que le système canadien de radiodiffusion doit servir à « (...) sauvegarder, enrichir et renforcer la structure culturelle, politique, sociale et économique du Canada »

Considérant qu'en tant qu'élus, nous ne pouvons rester les bras croisés face à cette situation préoccupante.

Il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Monsieur Rémi Brassard et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la Municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean appuie les médias de la région et demande une intervention immédiate de la part des gouvernements du Québec et du Canada afin de trouver des solutions à cette crise qui touche durement l'industrie des communications, et ce, dans le but notamment de

préserver la qualité de l'information dans nos régions et ainsi contribuer au maintien d'une saine démocratie.

Que la Municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean demande au CRTC de mettre en place un fonds pour financer les nouvelles locales et communautaires dans le cadre de sa consultation actuelle sur les contributions de base des diffuseurs en ligne étrangers (CRTC 2023-138) afin d'assurer :

- une couverture de pertinence et de reflet local ;
- une diversité de l'information dans notre région, et ;
- le soutien de la structure économique de la région.

Qu'en attendant, les gouvernements interviennent avec un fonds d'urgence et qu'ils étendent leurs crédits d'impôt pour le journalisme aux entreprises de radiodiffusion afin que celles-ci continuent de soutenir à la fois l'économie régionale et notre démocratie.

Qu'une copie de cette résolution soit transmise au CRTC, aux gouvernements du Québec et du Canada, de même qu'à tous les députés fédéraux et provinciaux qui représentent notre territoire.

2023-211 RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION – CULTURE SAGUENAY LAC-SAINT-JEAN

Il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Monsieur Rémi Brassard et résolu à l'unanimité des conseillers de refusé au coût de 100 \$ à Culture Saguenay Lac-Saint-Jean.

2023-212 PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES MUNICIPALITÉS DU SARP

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean a signifié son intérêt envers le projet auprès du SARP;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite repenser l'espace commun entre l'école, la Maison de jeunes et l'hôtel de ville;

ATTENDU QUE le SARP a retenu le projet de la municipalité et que notre municipalité fait partie des trois municipalités sélectionnées dans la région;

ATTENDU QUE pour le programme d'accompagnement proposer par le SARP débutera en automne 2024 avec une réalisation en 2025;

ATTENDU QUE le projet d'accompagnement est au coût de 12 000 \$;

Il est proposé par Madame Claudia Tremblay, appuyé par Madame Annie Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean confirme son intérêt pour le projet d'accompagnement;

QUE le montant de 12 000 \$ sera payé en 2025 suite à l'élaboration du projet et qu'une demande de financement sera déposée à la MRC dans le fond développement;

QUE le comité embellissement soit mandaté afin de produire un projet plus élaboré à présenter au SARP en vue de débiter les démarches.

2023-2013 CALENDRIER DES SÉANCES 2024

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Annie Desbiens, appuyé par Monsieur Rémi Brassard et résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2024. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 19 h30 :

15 janvier 2024	08 juillet 2024
05 février 2024	05 août 2024
04 mars 2024	09 septembre 2024
08 avril 2024	07 octobre 2024
06 mai 2024	04 novembre 2024
03 juin 2024	02 décembre 2024

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

2023-2014

RENOUVELLEMENT ENTENTE REFUGE ANIMAL

Il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Madame Claudia Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil renouvelle avec le Refuge Animal inc. le contrat pour l'opération d'une fourrière municipale pour l'année 2024 aux tarifs de 9.11 \$ par chien et de 4 \$ par citoyen.

QUE Madame Claire Desbiens, mairesse, et Madame Catherine Asselin, directrice générale, soient autorisées à signer le contrat avec le Refuge Animal inc.

2023-215

FACTURES ET LISTES DES COMPTES POUR APPROBATION

Il est proposé par Madame Claudia Tremblay, appuyé par Madame Martine Chrétien et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver :

Les factures énumérées ci-dessous ainsi que la liste des comptes pour approbation qui leur a été remise au 28 novembre 2023.

Factures payées par la délégation de pouvoir des dépenses incompressibles 2023

Fournisseur	Description	Montant	N° chèque ou virement
9444-6184 Québec Inc.	André Villeneuve Déneigement	39 283.11 \$	19775
Authen-Tic	Support informatique, mensualité	1 616.67 \$	34010-27VVO
Beaulieu Totale sécurité	Central d'alarme incendie	36.68 \$	31114-79659
Bell Canada	Téléphone public	57.49 \$	19776
Bell Canada	Faxe	164.92 \$	33909-17124
Bell Mobilité	Téléphones cellulaires	230.32 \$	33909-92897
Beneva Groupe Financier	Mensualité	2 047.07 \$	19783
Cain Lamarre	Mensualité services du 1er sept. Au 31 octobre	321.37 \$	33909-22NKY
Cain Lamarre	Dossier litige	1 866.33 \$	33909-22PBO
Eurofins	Test eau potable	91.98 \$	91.98
Eurofins	Test eau potable	459.90 \$	19791
Hydro-Québec	Électricité 30, rue Martel, usine traitement eau potable	431.51 \$	31114-79153
Hydro-Québec	Électricité 33 rue Lamy, Parc de la chute	139.54 \$	31114-23512
Hydro-Québec	Électricité Éclairage publique	660.09 \$	31114-54082
Hydro-Québec	Électricité 11, rue du Collège Âge d'Or	181.68 \$	31114-68404
Hydro-Québec	10, rue du Collège (Salle communautaire)	517.10 \$	31114-35007
Hydro-Québec	13, rue du Collège (Bureau municipal)	313.48 \$	31114-46743
Hydro-Québec	Ch du lac- L'Abbé (Postes d'eau)	35.77 \$	31114-68877
Hydro-Québec	118, rue Principale (Casernes et garage)	174.50 \$	31114-27965
Hydro-Québec	Électricité 57 Principale (Eau potable sur le pont)	60.91 \$	31114-33121
Hydro-Québec	Électricité 53 rue Principale PP1	89.62 \$	31114-82260
Hydro-Québec	Poste pompage pp1	572.50 \$	33909-22289
Hydro-Québec	1 rang De Quen, Usine traitement eaux usées	472.07 \$	33909-41035
MRC Domaine du Roy	Quote-part évaluation	1 891.98 \$	19795
MRC Domaine du Roy	Quote-part Gestion des déchets	6 722.38 \$	19795
MRC Domaine du Roy	Quote-part Mise en commun de services	189.14 \$	19795

MRC Domaine du Roy	Support et entretien fibre optique	250.00 \$	19795
MRC Domaine du Roy	MRC Service rendue Inspecteur	8 030.85 \$	19795
Nutrinor Énergie	Huile à chauffage Caserne	783.05 \$	19796
Yves Émond	Contrat ent. Ménager Novembre	475.00 \$	19789
Yves Émond	Contrat ent. Ménager Octobre	475.00 \$	19760
Total		68 642.01 \$	

Factures à payer selon le règlement numéro 2022-06 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire 2023

Fournisseur	Description	Montant	N° chèque ou virement
Canadian Tire	Batterie pour tracteur	220.74 \$	19786
Coop Chambord	Plâtre pour bibliothèque	64.32 \$	19787
Entreprise R.S.S. Gagné	Niveleuse Cavé, Chamberland, Saint-Hilaire	3 013.93 \$	19777
Ferme Alcasyl Enr	Rechargement granulaire Saint-Hilaire, Lac-L'Abbé	3 041.09 \$	19792
LCR vêtements et chaussures	Article de travail pour Sébastien	344.90 \$	19779
Mégaburo	Commande papeterie	168.77 \$	19780
Mégaburo	Lecture de compteur Contrat 103138 Couleur (0.0906\$)	67.70 \$	19800
Mégaburo	Lecture de compteur Contrat 103139 Noir et blanc (0.0104 \$/copie)	32.54 \$	19800
Mégaburo	Commande papeterie	61.47 \$	19794
MRC Domaine du Roy	Services ingénierie	2 710.15 \$	19795
Pro gestion	Support professionnel	4 548.38 \$	19781
Produits Sanitaire Lépine	Produits d'entretien	293.24 \$	19793
Quincaillerie Phyl Liquide	Tire fond - produit protection bois -	119.18 \$	19782
Quincaillerie Phyl Liquide	Réno bibliothèque	208.06 \$	19798
Quincaillerie Phyl Liquide	Réno bibliothèque	63.23 \$	19798
Quincaillerie Phyl Liquide	Réno bibliothèque	63.23 \$	19798
Quincaillerie Phyl Liquide	Réno bibliothèque	11.44 \$	19798
Quincaillerie Phyl Liquide	Réno bibliothèque	336.33 \$	19798
Total		15 368.70 \$	

Factures à approuver – sous résolution

Fournisseur	Description	Montant	N° chèque ou virement
Authen-Tic	Ordinateur portable travaux publics	1 954.51 \$	33909-22WRB
Croix-Rouge Canadienne	Entente	180.00 \$	19788
Environnement CA	Projet compensation faunique	1 586.65 \$	19790
Total		3 721.16 \$	

Factures à approuver – Projet interception et assainissement des eaux usées

Fournisseur	Description	Montant	N° chèque ou virement
Authen-Tic	Ordinateur poste d'eaux usées et support-écran réception	2 672.81 \$	34010-27YDG
P.P.I. Paul Pedneault	Décompte # 12	319 565.21 \$	19797
Stantec	Chargé de projet	1 437.19 \$	19799
Total		323 675.21 \$	

Je soussignée, Catherine Asselin, directrice générale/greffière-trésorière, certifie par le présent certificat que la Municipalité de Saint-André dispose des fonds nécessaires pour payer ces comptes.

Catherine Asselin
Directrice générale /greffière-trésorière

2023-216

AUTORISATION DE VIREMENTS BUDGÉTAIRES

Attendu que certaines dépenses ont subi une grande augmentation au cours de l'année 2023, ne correspondant plus au montant alloué lors de l'élaboration du budget;

ATTENDU QUE le budget doit être ajusté;

Il est proposé par Madame Claudia Tremblay, appuyé par Madame Martine Chrétien et résolu à l'unanimité de procéder aux virements suivants :

Comptes à augmenter :

# Compte d'origine	Compte	Budget	Cumulatif	Ajustement	Solde après ajustement
02 130 10 527	Entretien photo et ordi	15 000.00 \$	25 676.08 \$	11 500.00 \$	26 500.00 \$
02 130 10 416	Relation de travail	2 000.00 \$	6 875.21 \$	5 000.00 \$	7 000.00 \$
02 110 00 493	Réception	800.00 \$	4 178.00 \$	3 300.00 \$	4 100.00 \$
02 330 00 443	Contrat enlèvement de la neige	92 415.56 \$	85 277.31 \$	28 300.00 \$	120 715.56 \$
02 130 10 670	Fourniture de bureau	1 500.00 \$	3 029.44 \$	1 700.00 \$	3 200.00 \$
Total				49 800.00 \$	

Comptes à débiter :

# Compte d'origine	Compte	Budget	Cumulatif	Ajustement	Solde après ajustement
02 130 10 342	Radio	500.00 \$	- \$	(500.00) \$	- \$
02 130 00 670	Fourniture comptoir postal	4 500.00 \$	1 888.97 \$	(500.00) \$	4 000.00 \$
02 130 10 141	Salaire administration	112 457.09 \$	81 322.23 \$	(18 000.00) \$	94 457.09 \$
02 130 10 331	Téléphone	4 000.00 \$	2 663.97 \$	(700.00) \$	3 300.00 \$
02 130 10 342	Radio	500.00 \$	- \$	(500.00) \$	- \$
02 110 00 346	Congrès et délégation conseil	1 000.00 \$	436.22 \$	(500.00) \$	500.00 \$
02 110 00 310	Remb. dépenses conseil	1 000.00 \$	182.55 \$	(500.00) \$	500.00 \$
02 110 00 454	Formation conseil	500.00 \$	- \$	(500.00) \$	- \$
02 130 10 454	Formation administration	2 000.00 \$	1 058.43 \$	(700.00) \$	1 300.00 \$
02 130 10 681	Électricité Hôtel de ville	6 000.00 \$	4 014.67 \$	(1 000.00) \$	5 000.00 \$
02 190 00 411	Frais ingénierie	6 000.00 \$	- \$	(6 000.00) \$	- \$
02 220 00 522	Ent. Et . Réparation caserne	500.00 \$	- \$	(500.00) \$	- \$
02 230 10 419	Mesure d'urgence	1 045.00 \$	- \$	(1 045.00) \$	- \$
02 230 10 454	Mesure d'urgence formation	500.00 \$	- \$	(500.00) \$	- \$
02 320 00 515	Location de véhicule	2 500.00 \$	- \$	(2 500.00) \$	- \$
02 320 10 522	Ent. Et . Réparation garage	1 000.00 \$	71.99 \$	(500.00) \$	500.00 \$
02 340 00 521	Ent. Et . Rép. Réseau éclairage	2 000.00 \$	68.45 \$	(1 800.00) \$	200.00 \$
02 340 00 640	Pièces et accessoires rés. Éclairage	2 000.00 \$	- \$	(2 000.00) \$	- \$
02 701 50 522	Parc et chute sentier	10 000.00 \$	1 510.07 \$	(8 000.00) \$	2 000.00 \$
02 701 50 681	Électricité	2 500.00 \$	575.00 \$	(1 500.00) \$	1 000.00 \$
02 340 00 681	Électricité réseau éclairage	7 000.00 \$	5 788.54 \$	(555.00) \$	6 445.00 \$
02 639 00 522	Loisirs, bâtiments	1 500.00 \$	- \$	(1 500.00) \$	- \$
Total				(49 800.00) \$	

2023-217

DÉPÔT BALANCE DE VÉRIFICATION

Madame Claire Desbiens dépose au conseil la balance de vérification en date du 28 novembre 2023.

La conseillère Claudia Tremblay déclare avoir un conflit d'intérêt particulier à l'égard de la question soumise au conseil, puisqu'elle a été récemment présidente du membre du CA. La conseillère Claudia Tremblay confirme qu'elle n'a pas participé et qu'elle ne participera pas aux délibérations sur ce sujet, qu'elle ne votera pas et qu'elle ne tentera pas d'influencer le vote.

2023-218

DEMANDE DE CAUTIONNEMENT – RELAIS SAINT-ANDRÉ -COOP DE SOLIDARITÉ

ATTENDU QUE le Relais Saint-André, Coop de Solidarité a déposé en novembre dernier une demande de renouvellement de caution pour l'essence;

ATTENDU QUE la municipalité cautionne l'essence à hauteur de 20 000 \$ depuis plusieurs années;

ATTENDU QUE ce cautionnement entraîne un risque peu élevé;

Il est proposé par Madame Annie Desbiens, appuyé par Monsieur Rémi Brassard et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil renouvelle son cautionnement de 20 000 \$ envers Harnois à condition qu'une rencontre aux trois mois soit planifiée avec les membres du CA du Relais afin de démontrer leur avancement.

2023-219

RECOMMANDATION DE PAIEMENT # 13 – PAUL PEDNEAULT INC.

Il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Monsieur Rémi Brassard et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au paiement # 13 à l'entreprise Paul Pedneault inc. pour le projet d'interception et assainissement des eaux usées pour un montant de trente et un mille quatre cent trente-neuf et quarante-sept cents (31 439.47\$) incluant taxes et retenus.

2023-220

OFFRE DE SERVICE EUROFINS – ANALYSE EAUX USÉES

ATTENDU QUE la municipalité devra procéder à des prises d'échantillons en vue d'analyse pour le système d'eaux usées;

ATTENDU QUE la municipalité doit faire affaire avec un laboratoire afin d'obtenir un rapport certifié;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu du gouvernement le calendrier de prise d'échantillons demandés;

ATTENDU QUE la municipalité a une entente de service avec le laboratoire Eurofins Environex pour l'analyse des échantillons d'eau potable et que celle-ci a fourni une offre de service pour les eaux usées au montant de quatre mille cent quatre-vingt-seize dollars et cinquante sous (4 196.50 \$) plus transport, et ce, pour une année;

Il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Madame Claudia Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service d'Eurofins Environex.

2023-221

NOMINATION DE RESPONSABLE – PROJET ENTENTE INTERMUNICIPALE VOLET 4 – PROJET D'ANALYSE POUR UN REGROUPEMENT DE SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralités;

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-François-de-Sales, Lac-Bouchette, Chambord et Sainte-Hedwige désirent présenter un projet d'analyse pour un

regroupement de sécurité civile dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Madame Martine Chrétien, appuyé par Madame Claudia Tremblay et résolu que la présence résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean s'engage à participer au projet d'analyse pour un regroupement de sécurité civile et à assumer une partie des coûts;
- Le conseil accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de Volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds région et ruralité;
- La mairesse et la directrice générale greffière-trésorière sont autorisées à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

2023-222

DEMANDE AIDE FINANCIÈRE – FADOQ LES BELLES CHUTES DE SAINT-ANDRÉ

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande d'aide financière de la part de la FADOQ Les belles chutes de Saint-André;

ATTENDU QUE le conseil a déjà une entente avec l'organisation pour une aide financière de 1 000 \$ annuel;

Il est proposé par Monsieur Rémi Brassard, appuyé par Madame Annie Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au paiement de l'aide financière.

2023-223

AIDE FINANCIÈRE – BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU QUE la bibliothèque ouvrira bientôt dans un tout nouveau local;

ATTENDU QUE la bibliothèque organisera une soirée d'ouverture spéciale;

ATTENDU QUE la municipalité est partenaire de la bibliothèque;

Il est proposé par Madame Annie Desbiens, appuyé par Monsieur Rémi Brassard et résolu à l'unanimité des conseillers d'ouvrir un budget de 100 \$ pour une collation aux visiteurs.

La conseillère Claudia Tremblay déclare avoir un conflit d'intérêt particulier à l'égard de la question soumise au conseil, puisqu'elle a été récemment présidente du membre du CA. La conseillère Claudia Tremblay confirme qu'elle n'a pas participé et qu'elle ne participera pas aux délibérations sur ce sujet, qu'elle ne votera pas et qu'elle ne tentera pas d'influencer le vote.

2023-224

DEMANDE AIDE FINANCIÈRE – RELAIS ST-ANDRÉ – BRUNCH BÉNÉFICE

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande d'aide financière de 500 \$ pour le brunch-bénéfice du Relais Coop de Solidarité;

ATTENDU QUE la demande consistait à contribuer pour le cocktail de bienvenue;

ATTENDU QUE la date de l'activité n'est pas encore déterminée;

Il est proposé par Monsieur Rémi Brassard, appuyé par Madame Annie Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil désire appuyer le Relais Coop de Solidarité pour son activité bénéfice dans son ensemble pour un montant de 500 \$;

QUE le conseil désire ne pas être partenaire du cocktail;

QUE le montant leur sera remis au moment

La conseillère Claudia Tremblay déclare avoir un conflit d'intérêt particulier à l'égard de la question soumise au conseil, puisqu'elle a été récemment présidente du membre du CA. La conseillère Claudia Tremblay confirme qu'elle n'a pas participé et qu'elle ne participera pas aux délibérations sur ce sujet, qu'elle ne votera pas et qu'elle ne tentera pas d'influencer le vote.

2023-225

DEMANDE DE GRATUITÉ DE SALLE– RELAIS SAINT-ANDRÉ

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande de gratuité pour le prêt de la salle communautaire afin d'effectuer un brunch-bénéfice;

ATTENDU QUE l'activité projetée permettra de créer un fond afin d'augmenter les finances du Relais Saint-André-Coop de solidarité;

ATTENDU QUE le Relais St-André-Coop de Solidarité offre des services essentiels à la communauté;

Il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Madame Annie Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir la gratuité de la salle au Relais Saint-André Coop de Solidarité.

2023- 226

MANDAT DE CONTACT MINISTÈRE DU TRANSPORT

ATTENDU QUE la municipalité reçoit de nombreuses plaintes concernant l'entretien hivernal de la route appartenant au ministère du Transport vers Chambord;

ATTENDU QUE la municipalité a remarqué le déclin de l'entretien à travers les années;

ATTENDU QUE la route est régulièrement jugée dangereuse en raison de présence de glace;

ATTENDU QUE la route n'est régulièrement pas déneigée lors des tempêtes entraînant des plaintes de la commission scolaire, car les autobus ne peuvent monter les côtes;

ATTENDU QUE malgré le début de saison, l'entretien a déjà été négligent;

ATTENDU QUE du transport de bois se fera cet hiver par cette route, augmentant ainsi la présence de glace sur la chaussée;

ATTENDU QUE cette route est l'accès principal de notre municipalité;

ATTENDU QUE l'entretien de cette route est primordial pour l'accès des ambulances et des pompiers afin d'atteindre la municipalité;

ATTENDU QUE le transport scolaire est régulier en raison du partage d'élève entre les municipalités et que le déneigement réduit leur sécurité et considérablement le temps de dîner déjà restreint des étudiants;

Il est proposé par Madame Martine Chrétien appuyé par Madame Claudia Tremblay et résolu à l'unanimité du conseil :

QUE le conseil mandate la directrice générale, Catherine Asselin, a contacté le ministère du Transport afin de les aviser de la situation et de travailler avec eux afin de trouver une solution.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des citoyens viennent poser des questions.

2023-227

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Rémi Brassard et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20 h 30.

Claire Desbiens
Mairesse

Catherine Asselin
Directrice générale
/greffière-trésorière

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LA MAIRESSE

Je, Claire Desbiens, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec